



OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA FAMILLE

ENQUETE « SANTE ET PROTECTION SOCIALE

BILAN GENERAL

Analyse générale

A partir des 380 personnes enquêtées dans la région Auvergne, on a pu constater, au travers de cette enquête de l'URAF, que 77% des familles interrogées sont globalement satisfaites de leur couverture santé.

Le régime général apparaît comme le régime de sécurité sociale le plus répandu (66%). De même, au niveau de la complémentaire santé, 87% des ménages possèdent une mutuelle qui couvre généralement les frais les plus courants de médecin, de pharmacie, d'hospitalisation, de dentiste ou d'optique.

Ces mêmes familles ont, au cours de l'année, consulté au moins un médecin généraliste voire un spécialiste, un dentiste, un opticien... Pour la plupart, ces services sont jugés proches du lieu de résidence; la notion de proximité ayant un caractère subjectif.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'information et la prévention des maladies, les ménages se trouvent suffisamment avertis, excepté en ce qui concerne le suicide.

On remarque que 54% des personnes interrogées ont bénéficié d'une visite à la Médecine du travail dans le cadre de leur activité professionnelle.

Pour la majorité de celles-ci, aucun dépistage ni bilan n'a été effectué au cours de ces cinq dernières années.

Perspectives d'avenir

Les enjeux de la santé qui préoccupent le plus les familles pour l'avenir sont la proximité et la qualité des soins.

On constate que le niveau de protection sociale en France est jugé assez satisfaisant par la majorité des familles interrogées.

A cette satisfaction, s'ajoute la confiance en la sécurité sociale, puisque confier une partie de sa gestion à une assurance privée semble généralement être un projet inacceptable. Enfin, le financement des retraites reste la principale préoccupation pour l'avenir.

OBJET ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

L'objectif de cette analyse était de connaître le sentiment des familles résidant en Auvergne du système de santé et de protection sociale.

Une moyenne de 200 questionnaires a été administrée dans les quatre départements de cette région.

Cependant, on a pu constater des déséquilibres au niveau du retour des documents, (soit 380 au total). Ainsi, 116 questionnaires ont été retournés par le département du Cantal, contre 33 pour le Puy-de-Dôme.

Ce questionnaire a été réalisé et administré par les quatre UDAF et l'URAF d'Auvergne en mai 1999. La saisie des questionnaires et l'exploitation des résultats ont été confiées aux étudiants de l'I.U.T. TCA Moulins. Ces derniers ont réalisé une analyse au travers de tris à plat, de tris croisés, et de chi2.

Dans certains cas, les résultats ont été arrondis pour des raisons de simplification. De même, certains résultats ont été donnés en nombre de réponses et non en pourcentage, ces derniers n'étant pas significatifs.

Les résultats ont été saisis tels qu'ils figuraient dans le dépouillement ; ce qui peut expliquer quelques contradictions ayant pour origine l'articulation même du questionnaire.

N.B. : Les arrondis réalisés par le logiciel Sphynx conduisent parfois à un total supérieur à 100 %.

Etude réalisée par :

- ↓ BLOND Elodie
- ↓ BRUN Elodie
- ↓ DEBORD Sabrina
- ↓ DEBUIRE Elodie
- ↓ HUERTAS Sophie

POURQUOI UN OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE ?

La mission institutionnelle confiée à l'UNAF et aux UDAF par l'Ordonnance du 3 Mars 1945 et la Loi du 11 Juillet 1975 est celle de « représenter officiellement les familles » et de « défendre leurs intérêts matériels et moraux ».

Cette mission comporte, entre autres moyens, la représentation des familles dans diverses instances de concertation ou de décision à l'échelon local, départemental régional ou national.

Il importe donc que les représentants désignés par l'URAF et les UDAF pour assurer ces représentations connaissent au mieux les conditions de vie et les attentes des familles dans les domaines les concernant.

D'où l'idée d'utiliser un outil statistique aussi fiable que possible pour aider l'URAF d'Auvergne et les UDAF de la région à remplir leurs missions.

Tel est l'objet de cet Observatoire mis en place en liaison avec les services de l'INSEE et de l'IUT de Moulins. Il s'agit d'un échantillon de familles représentatives de la population régionale, choisies tant au sein qu'en dehors des Associations Familiales. Ces familles reçoivent une ou deux fois par an un questionnaire à remplir sur un thème d'actualité.

Cet outil doit permettre en outre :

- d'aider les Conseils d'Administration de l'URAF et des UDAF à conduire la politique générale de l'Institution
- d'aider les associations et les Fédérations adhérentes à l'UDAF à mettre en place des actions adaptées aux besoins des familles
- de permettre à l'URAF et aux UDAF de faire connaître leurs actions de défenses des intérêts des familles par la médiatisation des réponses obtenues aux questionnaires diffusés.

Pour raison de confidentialité des réponses, les questionnaires sont codés par l'URAF avant leur envoi aux familles concernées et traités, par l'IUT de Moulins, dans des conditions ne permettant aucun rapprochement.

SOMMAIRE

- Objet et méthodologie de l'enquête
- Partie 1 : Couverture santé pages 1 à 5
- Partie 2 : Accès aux soins pages 6 à 11
- Partie 3 : Information et prévention pages 12 à 15
- Partie 4 : La santé et son évolution page 16
- Partie 5 : Evolution de la protection sociale pages 17 à 19
- Partie 6 : Tris croisés pages 20 à 26
- Partie 7 : CHI2 page 27 à 29
- Bilan de l'enquête page 30
- Suggestions apportées au dossier page 31

N.B. : Les questions n'ayant été utilisées qu'en tris croisés ont été reportées en partie 6; ce qui explique les ruptures de numérotation constatées dans le traitement des questions.

TRIS CROISES

➤ Tri croisé entre régime de sécurité sociale (q.1.1) et jugement du niveau de protection sociale en France (q.5.1).

➤ Tri croisé entre mutuelle-assurance (q.1.2.bis) et aide médicale gratuite (q.1.2.ter).

➤ Tri croisé entre visites à la médecine du travail dans le cadre de l'activité professionnelle (q.3.4) et un dépistage permis par les visites (q.3.3.ter).

➤ Tri croisé entre catégorie socio-professionnelle et l'enjeu le plus préoccupant pour l'avenir (q.5.2).

➤ Tri croisé entre catégorie socio-professionnelle et personnes ayant bénéficié d'une visite à la médecine du travail dans le cadre de leur activité professionnelle (q.5.3).

➤ Tri croisé entre catégorie socio-professionnelle et coût annuel de l'assurance ou de la mutuelle pour l'ensemble de la famille (q.1.5).

➤ Tri croisé entre catégorie socio-professionnelle et visites à la médecine du travail dans le cadre de l'activité professionnelle (q.3.4)

N.B. : Le taux de non réponse, lors d'un tri croisé, peut être dû à une non-réponse à la première question, à la deuxième ou aux deux.

SUGGESTIONS

COUVERTURE SANTE

1. Nous avons pu constater que la plupart des familles interrogées connaissent et utilisent le tiers payant pharmacie, alors qu'il est beaucoup moins répandu dans d'autres domaines tels que les analyses, l'hospitalisation, le dentaire et l'optique. Il faudrait améliorer l'information à ces niveaux, au travers de la distribution de tracs informatifs et de réunions organisées par la sécurité sociale.

2. De plus, les différences au niveau des coûts annuels des assurances varient beaucoup d'un ménage à l'autre. Il faudrait donc parvenir à un certain équilibre réduisant ces écarts tarifaires.

3. Quant aux services que les individus souhaiteraient plus proches de chez eux, on retrouve le centre social, la gynécologie, la pédiatrie et la maternité.

INFORMATION ET PREVENTION

1. Au niveau de l'information et de la prévention, les familles interrogées sont assez satisfaites des informations en rapport avec le cancer, l'alcoolisme, le tabagisme... Toutefois, il reste un effort à faire au niveau du suicide. Pour cela, une des solutions serait de diffuser des films au sein des établissements scolaires et des entreprises.

2. On remarque que plus le niveau d'études progresse, moins les visites médicales dans le cadre scolaire sont fréquentes. Il serait bon de continuer ce suivi médical au moins jusqu'à l'enseignement secondaire.

3. Au niveau des visites de la médecine du travail, on constate que 54% des familles interrogées en ont bénéficié au cours des douze derniers mois. Il faudrait donc améliorer ces visites, aussi bien qualitativement que quantitativement.

4. Au cours des cinq dernières années, peu de personnes ont bénéficié d'un bilan de santé, de dépistage du cancer ou de dépistage de maladies cardio-vasculaires. Rendre ces visites obligatoires permettrait de déceler plus vite les risques éventuels.

Tri croisé entre la CSP et le jugement de la couverture santé

op. ouvertures Profession	Non réponse	"Très bonne	bonne	assez bonne	pas bonne du tout "	TOTAL
Non-réponse	1	1	0	0	0	2
"Agriculteur(1)	0	6	12	9	0	27
artisan(2)	1	5	20	4	2	32
cadre (3)	0	24	43	7	0	74
employé(4)	0	23	27	12	0	62
ouvrier(5)	1	20	40	17	1	79
retraité(6)	2	21	41	28	1	93
divers(7) "	0	3	2	6	0	11
TOTAL	5	103	185	83	4	380

EXPLICATION DU CHI2

La fonction permet de choisir les tests qui seront appliqués au tableau : les tests sont affichés soit sous forme de valeurs dans le tableau, soit sous forme de commentaire à la suite du tableau, soit sous la forme de la mise en évidence de certaines cases.

Le test du chi2 est la certitude exprimée en pourcentage de la dépendance des deux variables. Selon la valeur de cette certitude, on dira que l'écart est **très significatif** ($1-p > 99,9\%$), **significatif** ($99,9\% > 1-p > 99\%$), **peu significatif** ($99\% > 1-p > 95\%$), **non significatif** ($1-p < 85\%$).

Si l'effectif est inférieur à l'effectif théorique, l'encadrement est en gris foncé sinon en gris clair.

L'abréviation « **ddl** » signifie : degré de liberté.

Tri croisé entre la CSP et le coût annuel de l'assurance ou de la mutuelle pour l'ensemble de la famille.

Coût de l'assurance Profession	Non réponse	Moins de 5000 frs	De 5000 à 10000 frs	Plus de 10000 frs	TOTAL
Non-réponse	0,26 %	0,00 %	0,26 %	0,00 %	0,53 %
Agriculteur	0,26 %	3,16 %	3,42 %	0,26 %	7,11 %
Artisan	1,32 %	2,89 %	3,68 %	0,53 %	8,42 %
Cadre	2,89 %	8,16 %	7,63 %	0,79 %	19,47 %
Employé	1,84 %	10,26 %	3,95 %	0,26 %	16,32 %
Ouvrier	2,89 %	9,47 %	8,42 %	0,00 %	20,79 %
Retraité	4,21 %	8,95 %	10,26 %	1,05 %	24,47 %
TOTAL	13,94 %	44,74 %	38,42 %	2,89 %	100 %

On constate que la majorité des familles interrogées, toutes catégories socio-professionnelles confondues (83,16 %), consacre moins de 10 000 francs au coût annuel de l'assurance ou de la mutuelle pour l'ensemble de la famille.

Au delà de 10 000 francs, on constate que, plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus le coût annuel de l'assurance ou de la mutuelle est élevé.

Tri croisé entre la CSP et les risques que couvrent l'assurance ou la mutuelle complémentaire

Risques Profession	Non réponse	"Médecin	pharmacie	hospi talisa	dentaire	optique	prothèse auditive	cure thermale "	TOTAL
Non-réponse	1	1	1	1	1	1	1	0	7
"Agriculteur(1)	1	22	21	26	21	18	9	6	124
artisan(2)	0	28	29	32	28	26	15	10	168
cadre (3)	0	70	71	73	71	70	52	46	453
employé(4)	1	57	60	61	61	58	35	27	360
ouvrier(5)	2	72	72	76	73	71	30	35	431
retraité(6)	3	86	87	89	80	73	45	46	509
divers(7) "	1	8	8	10	10	9	6	5	57
TOTAL	9	344	349	368	345	326	193	175	2109

Tri croisé entre la CSP et le jugement de la couverture santé :

Opinion couverture Profession	Non réponse en %	Très bonne en %	Bonne en %	Assez bonne en %	Pas bonne du tout en %	Total en %
Non réponse	0%	0%	0%	1%	0%	1%
Agriculteur	0%	2%	3%	2%	0%	7%
Artisan	0%	1%	5%	1%	1%	8%
Cadre	0%	6%	11%	2%	0%	19%
Employé	0%	6%	7%	3%	0%	16%
Ouvrier	0%	5%	11%	4%	0%	21%
Retraité	1%	6%	11%	7%	0%	24%
Divers	0%	1%	1%	2%	0%	3%
Total en % linéaire	1%	27%	49%	22%	1%	100%

On constate que les familles interrogées sont généralement satisfaites de leur couverture santé, et plus particulièrement les cadres (11%), les ouvriers (11%), et les retraités (11%), c'est-à-dire les salariés appartenant au Régime Général.

Seul 1% la juge « pas bonne du tout », à savoir, les artisans, ce qui peut s'expliquer par le rapport coût / protection déjà évoqué.

Cela tend à prouver que, quelque soit la catégorie socio-professionnelle des familles, la couverture santé est estimée satisfaisante.

La dépendance est très significative ($\chi^2 = 79.34$, $ddl = 28$, $1-p = >99.99\%$). Attention, 21 (52.5%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du χ^2 ne sont pas réellement applicables. Les valeurs du tableau sont les pourcentages établis sur 380 observations.

N .B : Afin de ne pas fausser le test du χ^2 , il aurait fallu proposer un choix de réponses plus équilibré pour pouvoir établir des regroupements.

Tri croisé entre la CSP et le jugement de la couverture santé :

Opinion couverture Profession	Non réponse en %	Très bonne en %	Bonne en %	Assez bonne en %	Pas bonne du tout en %	Total en %
Non réponse	0%	0%	0%	1%	0%	1%
Agriculteur	0%	2%	3%	2%	0%	7%
Artisan	0%	1%	5%	1%	1%	8%
Cadre	0%	6%	11%	2%	0%	19%
Employé	0%	6%	7%	3%	0%	16%
Ouvrier	0%	5%	11%	4%	0%	21%
Retraité	1%	6%	11%	7%	0%	24%
Divers	0%	1%	1%	2%	0%	3%
Total en % linéaire	1%	27%	49%	22%	1%	100%

On constate que les familles interrogées sont généralement satisfaites de leur couverture santé, et plus particulièrement les cadres (11%), les ouvriers (11%), et les retraités (11%), c'est-à-dire les salariés appartenant au Régime Général.

Seul 1% la juge « pas bonne du tout », à savoir, les artisans, ce qui peut s'expliquer par le rapport coût / protection déjà évoqué.

Cela tend à prouver que, quelque soit la catégorie socio-professionnelle des familles, la couverture santé est estimée satisfaisante.

La dépendance est très significative ($\chi^2 = 79.34$, ddl = 28, 1-p = >99.99%). Attention, 21 (52.5%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du χ^2 ne sont pas réellement applicables. Les valeurs du tableau sont les pourcentages établis sur 380 observations.

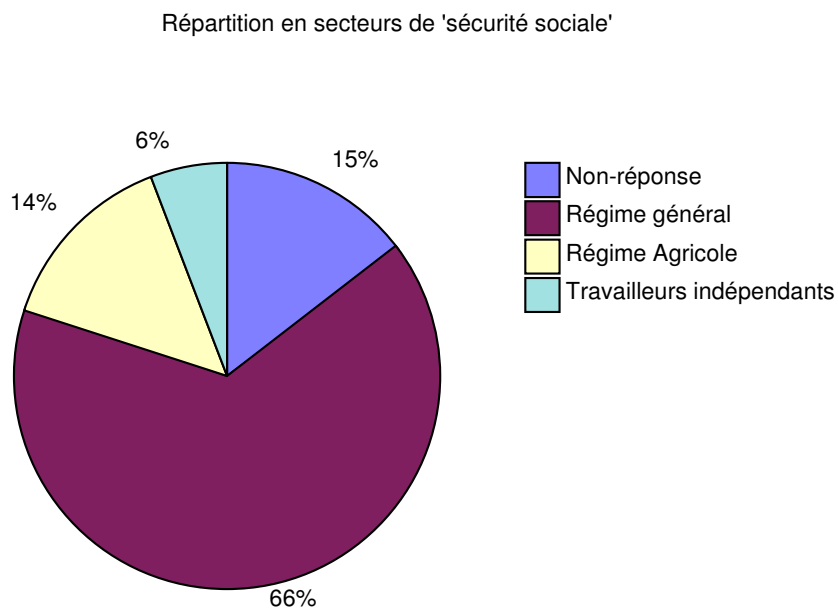
N .B : Afin de ne pas fausser le test du χ^2 , il aurait fallu proposer un choix de réponses plus équilibré pour pouvoir établir des regroupements.

Tri croisé entre la CSP et le fait que les ménages bénéficient ou non du tiers payant

Tiers payant Profession	Non réponse	"Pha rmac	analyses	hospi talisa	dentaire	optique "	TOTAL
Non-réponse	2	0	0	0	0	0	2
"Agriculteur(1)	4	21	10	14	2	3	54
artisan(2)	6	26	10	19	8	9	78
cadre (3)	11	60	26	47	16	19	179
employé(4)	4	57	34	50	18	17	180
ouvrier(5)	7	68	40	57	25	29	226
retraité(6)	20	69	49	63	26	24	251
divers(7) "	3	7	5	5	1	1	22
TOTAL	57	308	174	255	96	102	992

COUVERTURE SANTE

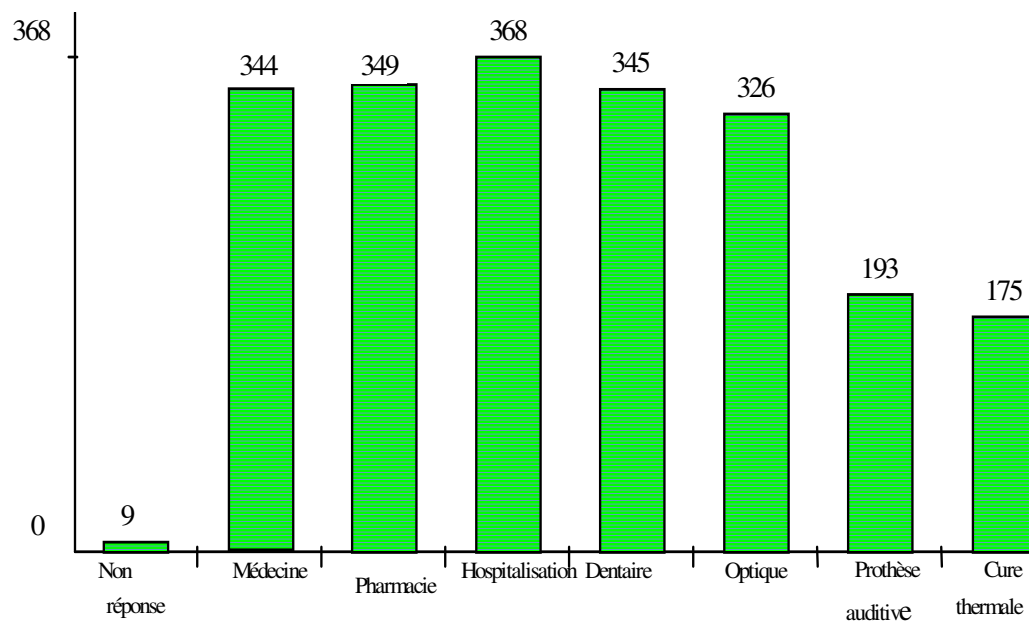
1.1 Quel est votre régime de sécurité sociale ?



D'après le graphique, nous constatons que $2/3$ des personnes interrogées appartiennent au régime général.

N.B. : Les diagrammes circulaires se lisent dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de « midi ».

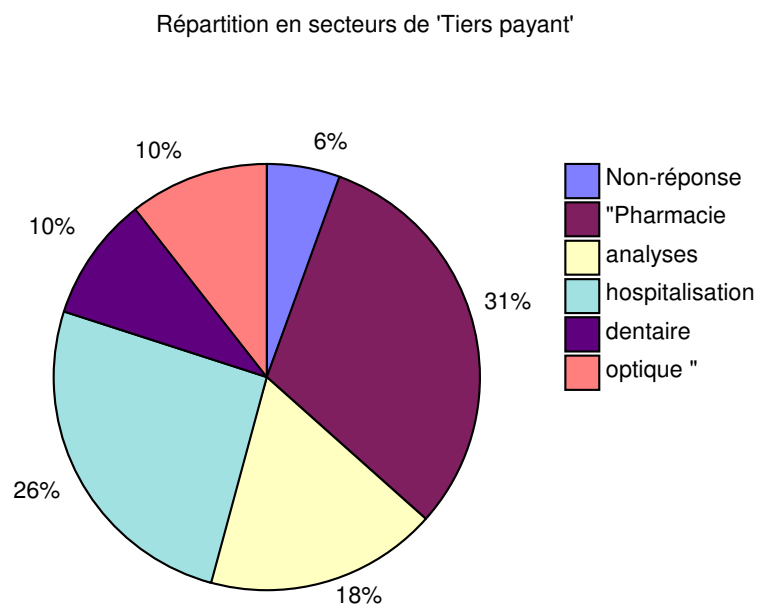
1.3. Quels risques couvrent votre assurance ou mutuelle complémentaire ?



On constate que, globalement, les assurances ou les mutuelles complémentaires couvrent la plupart des risques, les cinq les plus couramment cités étant l'hospitalisation, la pharmacie, la médecine, les frais dentaires et d'optique.

Prothèses auditives et cures thermales sont moins citées, ce qui peut s'expliquer par le rapport risque / coût.

1.4. Bénéficiez-vous du tiers payant :



Les personnes interrogées bénéficient, pour la plupart (31%), des tiers payants pour les frais de pharmacie et d'hospitalisation.

En revanche, on remarque que peu de familles bénéficient du tiers payant pour les frais d'optique ou dentaires, (10% seulement).

Deux explications peuvent être avancées :

- le rapport risque / coût déjà évoqué
- le fait que ces soins ne concernent qu'une partie de la population

ACCES AUX SOINS

2.2. Avez-vous utilisé au cours des 12 derniers mois, les services suivants ?

	OUI	NON	NON REPOSES
Médecin généraliste	94%	3%	3%
Médecin spécialiste	64%	28%	8%
Pharmacie	91%	4%	5%
Dentiste	69%	24%	8%
Opticien	47%	43%	10%
Infirmière	36%	49%	15%
Kinésithérapeute	27%	58%	15%
Hôpital	32%	54%	14%

On constate que la plupart des familles interrogées ont, au cours des 12 derniers mois, consulté un médecin généraliste ou un médecin spécialiste, ont eu recours à une pharmacie, à un dentiste ou à un opticien. Les remarques précédemment formulées sur le motif de recours à tel ou tel praticien de santé sont également valables.

En revanche, le kinésithérapeute et l'hôpital sont bien moins fréquentés.

N.B. : Le croisement de ces données avec l'âge des personnes sondées n'a pu être réalisé, l'âge n'apparaissant pas clairement dans le questionnaire.

ACCES AUX SOINS

2.2. Avez-vous utilisé au cours des 12 derniers mois, les services suivants ?

	OUI	NON	NON REPOSES
Médecin généraliste	94%	3%	3%
Médecin spécialiste	64%	28%	8%
Pharmacie	91%	4%	5%
Dentiste	69%	24%	8%
Opticien	47%	43%	10%
Infirmière	36%	49%	15%
Kinésithérapeute	27%	58%	15%
Hôpital	32%	54%	14%

On constate que la plupart des familles interrogées ont, au cours des 12 derniers mois, consulté un médecin généraliste ou un médecin spécialiste, ont eu recours à une pharmacie, à un dentiste ou à un opticien. Les remarques précédemment formulées sur le motif de recours à tel ou tel praticien de santé sont également valables.

En revanche, le kinésithérapeute et l'hôpital sont bien moins fréquentés.

N.B. : Le croisement de ces données avec l'âge des personnes sondées n'a pu être réalisé, l'âge n'apparaissant pas clairement dans le questionnaire.

3.2 Quelles sont vos suggestions pour améliorer cette information ?

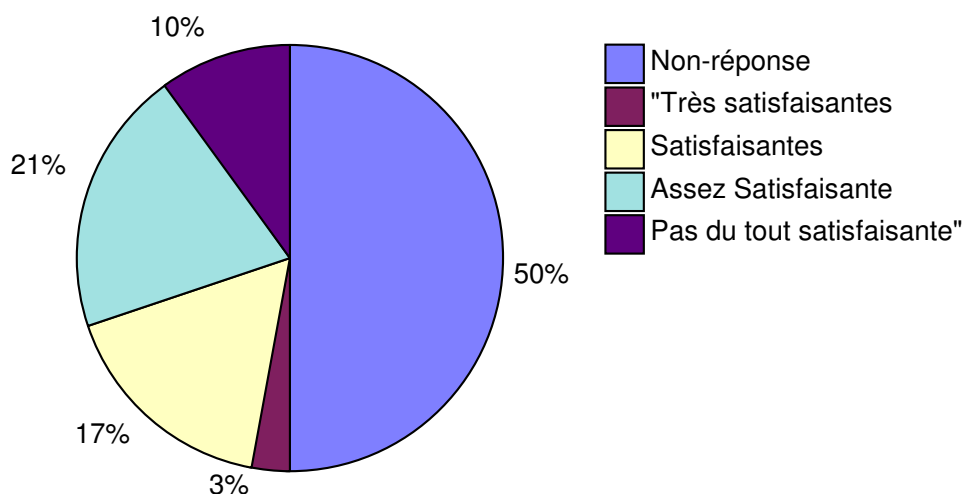
Parmi les diverses réponses fournies, les suggestions qui ressortent le plus souvent sont :

- ⊗ l'organisation de réunions informatives et de prévention au sein des écoles, des entreprises,...
- ⊗ l'augmentation de l'information au travers des médias.
- ⊗ l'envoi direct d'informations aux familles.
- ⊗ plus d'informations au niveau de la médecine du travail.
- ⊗ à partir d'un certain âge, obligation de consultation pour les maladies cardio-vasculaires.

On peut donc en conclure que la demande se situe essentiellement au niveau de la **prévention et de l'information**, mais aussi au niveau d'un contrôle médical régulier et plus soutenu pour les personnes plus âgées.

3.4 bis. Comment jugez-vous les visites médicales à la médecine du travail ?

Répartition en secteurs de 'Jugement des visites'



Une fois encore, il faut noter le nombre important (50 %) de non réponse à la question, en rappelant que cela ne signifie pas que 50 % des personnes interrogées n'ont pas bénéficié de telles visites.

Dans l'ensemble des familles interrogées, celles ayant bénéficié d'une visite par la médecine du travail dans le cadre de leur activité professionnelle sont globalement satisfaites de celles-ci (41 %).

Toutefois, 10 % des familles interrogées considèrent que ces visites ne sont « pas du tout satisfaisantes ». En effet, celles-ci sont parfois jugées trop légères, voire superficielles (test de la vue, poids, taille, dents). On peut supposer que les familles attendent de la visite médicale un caractère plus approfondi.

LA SANTE ET SON EVOLUTION

4.1 Classez par ordre de priorité du plus important (1) au moins important (5), les enjeux de la santé qui vous préoccupent le plus pour l'avenir.

Parmi les propositions formulées, les cinq les plus souvent citées sont - par ordre décroissant d'importance - :

- 1/ la qualité des soins
- 2/ la proximité des services de santé
- 3/ le niveau de remboursement des soins
- 4/ l'évolution des cotisations sociales
- 5/ la limitation des soins

Il ressort de ce classement que qualité des soins, proximité des services de santé sont les principales préoccupations des familles interrogées, même si elles conduisent le cas échéant à une évolution des cotisations sociales.

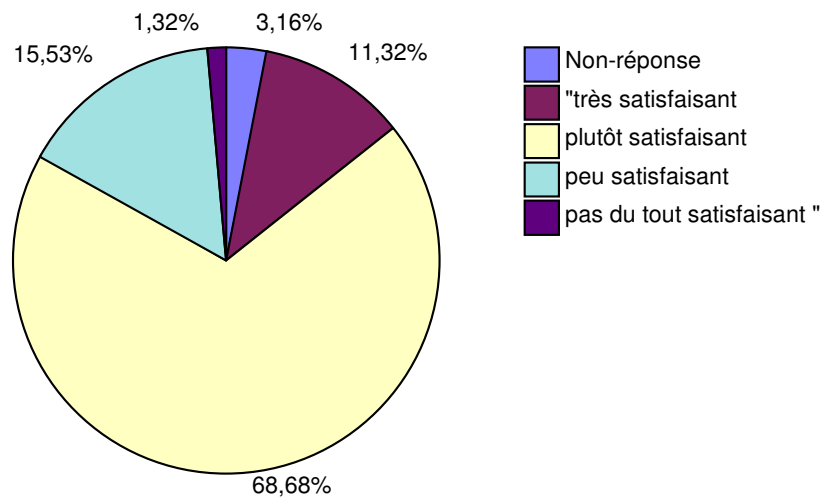
En revanche, le non-classement dans cette liste de la proposition « apparition de nouvelles maladies » peut laisser penser que les familles interrogées font confiance aux progrès de la médecine.

EVOLUTION DE LA PROTECTION SOCIALE

En plus de l'aspect médical, la protection sociale comprend aussi les questions relatives à la famille, la retraite, la prévoyance...

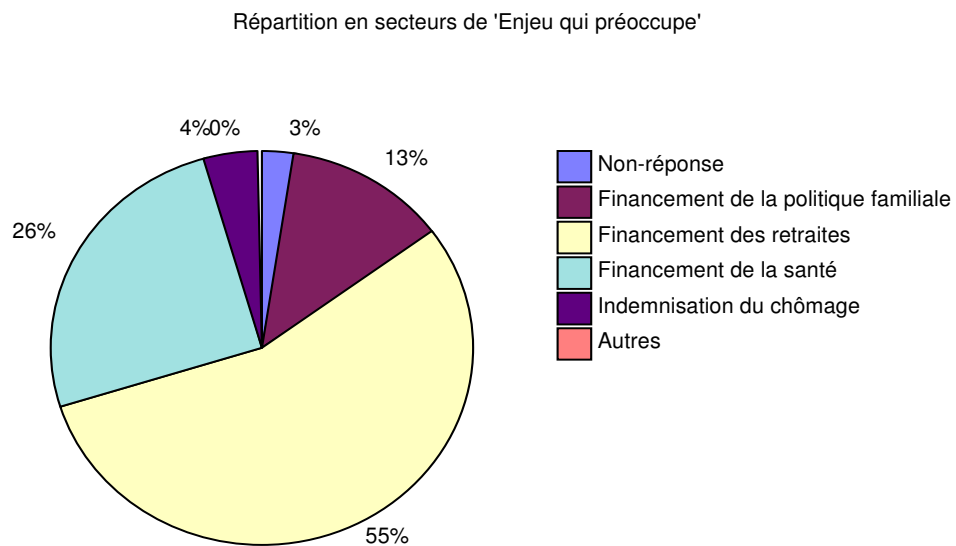
5.1. Comment jugez-vous le niveau de protection sociale en France ?

Répartition en secteurs de 'Niveau de protection'



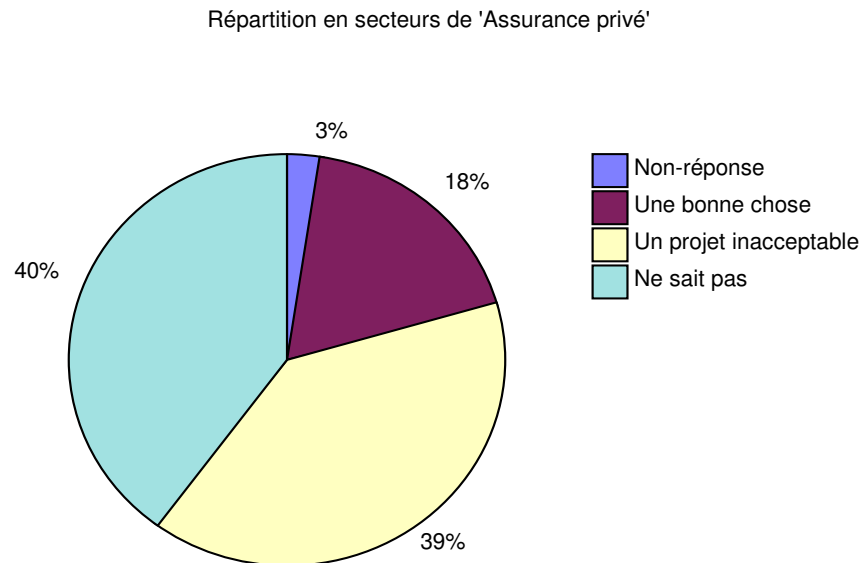
On constate que 80 % des familles interrogées sont globalement satisfaites du niveau de protection sociale en France, 11 % la jugeant même très satisfaisante.

5.2. Quel est l'enjeu qui vous préoccupe le plus pour l'avenir ?



L'enjeu qui préoccupe le plus les familles pour l'avenir reste le financement des retraites (55 %). Viennent ensuite le financement de la santé (26%) le financement de la politique familiale (13%) et l'indemnisation du chômage (4%).

5.3. Que pensez-vous du projet de confier une partie de la gestion de la Sécurité Sociale ?



Une grande partie des familles interrogées reste sans avis sur le fait de confier la gestion de la Sécurité Sociale à une assurance privée. Néanmoins, la majorité de celles ayant exprimé un avis estime que ce projet est inacceptable (40%).

Pour conclure, nous pouvons donc dire que les français sont en majorité satisfaits et ont confiance en leur système de Sécurité Sociale.